

Prêt d'honneur aux créateurs, repreneurs et développeurs

INITIATIVE COTE-D'OR

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur aux créateurs, repreneurs et développeurs d'Initiative Côte-d'Or est un dispositif qui permet d'aider les entreprises à :

- renforcer les fonds propres d'entreprises en développement,
- financer leur projet de développement, grâce à l'octroi d'un prêt personnel sans intérêts ni garanties, remboursable sur l'honneur,
- bénéficier du parrainage d'un chef d'entreprise expérimenté,
- lui ouvrir les portes des réseaux d'accompagnement locaux.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

L'aide vise les entrepreneurs s'installant en Côte d'Or, dont le projet n'est pas encore réalisé.

En création et reprise d'entreprises, toutes les activités sont éligibles
Il faut être propriétaire et dirigeant de l'entreprise concernée.

Pour les entreprises en développement, toutes les activités sont éligibles
Le bénéficiaire doit être le dirigeant associé et il doit y avoir une création d'emploi.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Ne sont pas éligibles les professions libérales réglementées, marchands de biens, agences immobilières et SCI.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt d'honneur peut octroyer des prêts aux entreprises avec les caractéristiques suivantes :

- de 1 000 € à 40 000 € en création ou reprise,
- de 1 000 € à 50 000 € en développement,

Pour quelle durée ?

Le prêt d'honneur est à taux zéro sans intérêts, ni garanties sur les biens personnels de l'emprunteur pour une durée de 2 à 5 ans, avec un différé possible jusqu'à 12 mois maximum.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire à Initiative Côte-d'Or.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 1 an.
- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur
 - > Repreneur

Organisme

INITIATIVE COTE-D'OR

- **Initiative Côte-d'Or**
Le Vénétié
13 rue Marguerite Yourcenar
21000 DIJON
Téléphone : 03 73 27 51 31